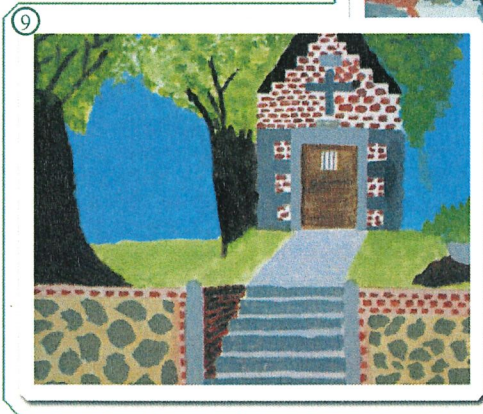
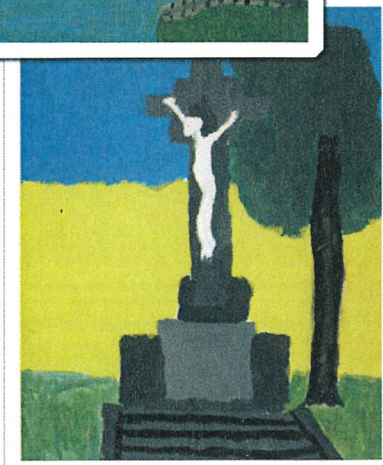
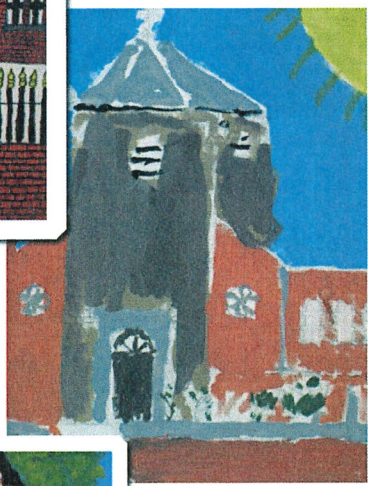
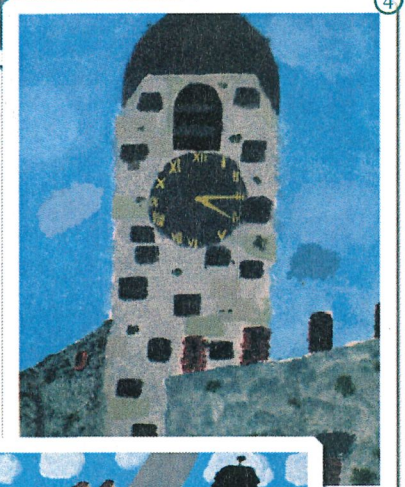
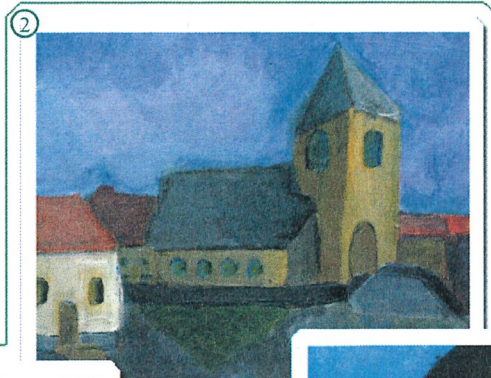


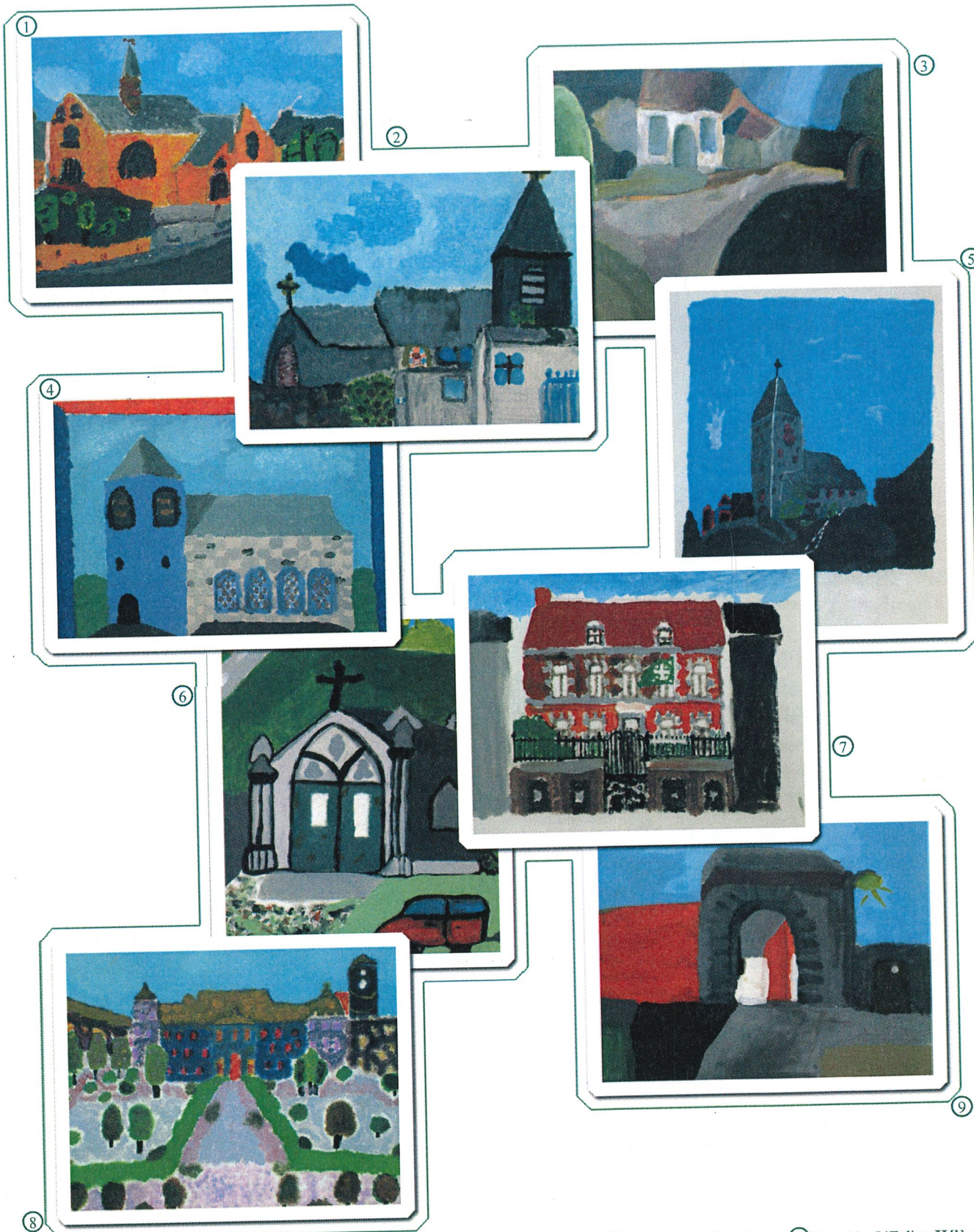
ESTINNES

Journal Communal



Décembre 2005 - n° 34





Page de garde : ① Peissant, Le Kiosque - **Maïté BOUDART**, Ecole communale d'Estinnes-au-Mont, 5^{ème}, classe de M^r Verlinden ② Haulchin, L'Eglise, **Hélène FOSSELDARD**, Ecole communale d'Haulchin, 6^{ème}, classe de M^{me} Pourtois ③ Estinnes-au-Mont, Le nouveau Kiosque, **Joïsten TERENCE**, Ecole libre Saint Joseph, 6^{ème}, classe de M^r Verlinden ④ Vellereille-les-Brayeux, Bonne Espérance, la Tour de la Basilique, **Morgan ROUSSEAU**, Ecole communale d'Estinnes-au-Val, 5^{ème} année, classe de M^{me} Desguin ⑤ Vellereille-le-Sec, Maison Villageoise, **Jason MANNA**, Ecole libre Saint Joseph, 5^{ème}, classe de M^{me} Desguin ⑥ Estinnes-au-Val, La Belle Rivière et le Gué, **Manon ARNOULD**, Ecole libre Saint Joseph, 5^{ème}, classe de M^{me} Hallez ⑦ Rouveroy, L'Eglise, **Ludivine MEESEMAN**, Ecole libre Saint Joseph, 5^{ème}, classe de M^{me} Desguin ⑧ Fauroeux, Le Calvaire, **Logan Dumont**, Ecole communale de Fauroeux, 6^{ème}, classe de M^r Godefroid ⑨ Croix-lez-Rouveroy, La Chapelle de l'Assomption, **Cassandra NHAN**, Ecole communale de Fauroeux, 5^{ème}, classe de M^r Godefroid.

Ci-dessus : ① Estinnes-au-Mont, La Chapelle de Notre-Dame de Cambron, **Maïté BOUDART**, Ecole communale d'Estinnes-au-Mont, 6^{ème}, classe de M^r Verlinden ② Estinnes-au-Val, L'Eglise Saint Martin, **Vincent CAUDRON**, Ecole communale d'Estinnes-au-Val, 5^{ème}, classe de M^{elles} Tina et Yannic ③ Haulchin, La Ruelle, **Nicolas DELMOTTE**, Ecole communale d'Haulchin, 6^{ème}, classe de M^{me} Pourtois ④ Haulchin, L'Eglise, **Guillaume MOREAU**, Ecole communale d'Estinnes-au-Mont, 6^{ème}, classe de M^r Verlinden ⑤ Estinnes-au-Mont, L'Eglise, **Morgane LAURENT**, Ecole communale d'Estinnes-au-Mont, 5^{ème}, classe de M^r Verlinden ⑥ Vellereille-les-Brayeux, Chapelle Saint Roc, **Damien LEJUSTE**, Ecole communale de Fauroeux, 6^{ème}, classe de M^r Godefroid ⑦ Estinnes-au-Mont, La Maison de la Vie rurale; **Romain CAMPION**; Ecole libre Saint Joseph; 5^{ème}, classe de M^{me} Desguin ⑧ Vellereille-les-Brayeux, Bonne Espérance, La Cour d'honneur, **Mikie HODEIGE**, Ecole communale d'Estinnes-au-Mont, 6^{ème}, classe de M^r Verlinden ⑨ Estinnes-au-Val, La Ferme Pépin, **Florian LEFEBVRE**, Ecole communale d'Estinnes-au-Val, 5^{ème}, classe de M^{elles} Tina et Yannic.

Sommaire



Le mot du Bourgmestre

Le fonctionnement du nouveau règlement de police	4
--	---

Population—Etat-Civil

Les naissances du 01-06-05 au 31-10-05	5
Les mariages du 01-06-05 au 31-10-05	6
Les décès du 01-05-05 au 31-10-05	7

Culture

Estinnes la Culture en marche	1, 2 et 22
Sur les traces de Jehan Froissart , le second concours de peinture des écoles d'art de la communauté française à Estinnes au Mont	24
Les visites guidées et promenades nature de l'ASBL « La Charbonnière »	9
Les activités de « l'ASBL la Jeune Fanfare d'Estinnes »	11
Ateliers de la Découverte	11

Histoire locale

L'historique de la place communale	12
--	----

Finances

Les emprunts	20
--------------------	----

Informations

Rémunération équitable	21
Les activités du comité de l'ONE d'Estinnes	8
La Fondation Pire, les « îles de Paix »	8
Nos amis les animaux : Le bus du dispensaire de la Fondation Prince Laurent	19
Le bibliobus	18
Enlèvement des déchets	21
Congés de l'administration communale en 2006	19
Les chantiers de la Fondation Damien	18
Conférence	22

<u>CPAS info</u>	23
------------------------	----

Le mot du Bourgmestre :

Dans le journal communal n° 33 de décembre 2004, je vous décrivais succinctement le fonctionnement de la zone de police LERMES et je vous informais de l'approbation par le Conseil Communal du 9 septembre 2004 du RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE.

Celui-ci était et est consultable auprès des conseillers de police, à l'administration communale et sur le site Internet de votre commune.

Ce règlement est un outil indispensable pour que la police puisse légalement faire régner l'ordre, la propreté et la tranquillité dans notre entité.

La première étape étant franchie, il faut passer à la deuxième phase : l'application de ce règlement qui comprend, je vous le rappelle, pas moins de 229 articles. Il sera d'application dès le début de l'année 2006.

Une procédure assez lourde est requise pour y parvenir:

1. Des agents « constatateurs » qui seront les 54 policiers de notre zone.
2. Un agent « sanctionnateur », celui-ci sera un agent mis à disposition de la zone par la province.

Le fonctionnement

1. Les agents « constatateurs » (les policiers) dressent procès-verbal en cas de non respect des articles repris dans le règlement général de police.

2. Le procès-verbal est envoyé à l'agent « sanctionnateur » ainsi qu'au Parquet selon les infractions relevées.

Le sanctionnateur a six mois pour effectuer son travail qui consiste à :

- envoyer notification de l'infraction au contrevenant
- lui signifier qu'il peut faire valoir ses droits durant 15 jours.

Quand le sanctionnateur a pris sa décision, c'est-à-dire fixé le montant de l'amende qui s'élève au maximum à 60 € sauf cas de récidive, il l'adresse au collège des Bourgmestre et Echevins qui est chargé de la faire parvenir au contrevenant.

A la demande du collège de police, un paragraphe supplémentaire a été ajouté à l'article 100 du règlement général concernant les chiens agressifs; celui-ci a été adopté à l'unanimité au conseil communal du 24 novembre 2005, je vous en donne connaissance :

« Le port de la muselière est obligatoire pour tout chien qui se trouve ou circule dans tout lieu public ou privé accessible au public, pouvant constituer un danger potentiel pour son propriétaire ou pour autrui en raison de ses attitudes comportementales et/ou caractérielles agressives ou de sa sélection et /ou dressage au mordant, ou antécédents agressifs dont il aurait fait preuve, à l'exception des chiens des services reconnus d'utilité publique. »



**En cette fin d'année, je me fais l'interprète
des membres du Collège échevinal,
du Conseil communal, du personnel administratif, enseignant,
de police, technique et ouvrier pour vous présenter
nos meilleurs vœux d'excellente santé, de bonheur et
de paix pour vous et vos familles**



Votre Bourgmestre, Etienne QUENON

Service Population et Etat-Civil :

Les naissances du 01-06-05 au 30-10-05

Erratum :

Dans le journal communal numéro 34 de juillet 2005, rubrique naissance :
Vellereille-les-Brayeux, Bauters Gauthier et Bauters Audrey nés le 03-02-05.

Estinnes-au-Mont

Le 06-06-05	Przybylski	Lorenzo
Le 13-06-05	Vrancx	Manauel
Le 21-06-05	Libert	Enrick
Le 04-07-05	Marir	Nessa
Le 18-07-05	Bardiaux	Florence
Le 11-08-05	Staquet	Sullivan
Le 15-08-05	Marchi	Romain
Le 24-08-05	Verhaeghe	Flavien
Le 10-09-05	Skwarek	Evan
Le 20-10-05	Barhdadi	Lîna

Croix-Lez-Rouveroy

Le 17-06-05	Pilate	Nathan
-------------	--------	--------

Haulchin

Le 25-07-05	Gallez	Léa
Le 22-08-05	Gantois	Basile
Le 31-08-05	Van Heirseele	Kelly
Le 10-10-05	Antoine	Noa
Le 16-10-05	Santus	Dolia

Estinnes-au-Val

Le 15-06-05	De Costanzo	Romane
Le 29-06-05	Deham	Niels
Le 01-08-05	Maurage	Lydie
Le 08-08-05	Coenen	Louise
Le 23-08-05	Naeye	Tristan
Le 23-08-05	Naeye	Rodrigue
Le 29-08-05	Bertrand	Romain
Le 03-10-05	Legrand	Laura
Le 03-11-05	André	Amelia
Le 03-11-05	André	Acelia
Le 09-11-05	Erba	Maël

Vellereille-les-Brayeux

Le 04-06-05	Lorphèvre-Cuvelier	Lisa
Le 29-07-05	Vancrutsen	Lucas
Le 22-08-05	Chartier	Dylan
Le 15-09-05	Vanderbergen	Ambre
Le 13-10-05	Lejuste	Chloé
Le 19-10-05	Nitelet	James
Le 14-11-05	Dutrieux	Noah
Le 21-11-05	Zacco	Christina

Fauroeux

Le 27-07-05	Picart	Maxime
Le 05-09-05	Bougniart	Benjamin
Le 23-11-05	Saint Paul	Léandre

Vellereille-le-Sec

Le 14-07-05	Molle	Alex
-------------	-------	------

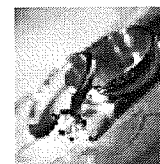
Rouveroy

Le 20-07-05	Masse	Yaëlle
Le 04-09-05	Namur	Philippine
Le 08-10-05	Ochocinski	Lény
Le 08-10-05	Ochocinski	Owen

Peissant

Le 08-06-05	Segers	Maéva
Le 21-06-05	Thomas	Noam
Le 29-06-05	Parisel	Maxence
Le 29-07-05	Sturbois	Charles
Le 10-08-05	Scheirs	Léa
Le 14-10-05	Bracq	Marine
Le 28-11-05	Verlinden	Lisa

Service Population et Etat-Civil :



Les mariages du 01-06-05 au 31-10-05 :

Estinnes-au-Mont

Le 17/06/2005	Dewet Sébastien d'Estinnes-au-Val	et	Van Leeuw Belinda d'Estinnes-au-Mont
Le 18/06/2005	Hénaut Jean-Grégoire d'Estinnes-au-Mont	et	Facon Valérie d'Estinnes-au-Mont
Le 16/07/2005	Migaczs Rodrigue d'Estinnes-au-Mont	et	Masse Valérie d'Estinnes-au-Mont
Le 10/09/2005	Fiévez Mathieu de Mons (Havré)	et	Sautriaux Aurore d'Estinnes-au-Mont
Le 17/09/2005	Van Steenkiste Vincent d'Estinnes-au-Mont	et	Paradis Catherine d'Estinnes-au-Mont

Estinnes-au-Val

Le 29/06/2005	Naeye Thierry d'Estinnes-au-Val	et	Boodts Laurence d'Estinnes-au-Val
---------------	---------------------------------	----	-----------------------------------

Peissant

Le 25/06/2005	Noto Giuseppe de La Louvière	et	De Crem Allison de Peissant
Le 10/09/2005	Veignie René de Berlaimont (France)	et	Lambert Clairette de Peissant

Vellereille-les-Brayeux

Le 02/09/2005	Hacardiaux Jofrey de Morlanwelz (Mont-Sainte-Aldegonde)	et	Sion Jessica de Vellereille-les-Brayeux
---------------	--	----	---

Haulchin

Le 06/08/2005	Soupart Michaël d'Haulchin	et	Lagneau Katty d'Haulchin
---------------	----------------------------	----	--------------------------

Fauroeux

Le 23/07/2005	Deghislage Frédéric d'Haulchin	et	Mahau Aurélie de Fauroeux
Le 01/10/2005	Durant Frédéric de Fauroeux	et	Degrève Nancy de Fauroeux

Rouveroy

Le 09/07/2005	Verhoene Claude de Rouveroy	et	Lallemand Maryline de Rouveroy
---------------	-----------------------------	----	--------------------------------

Nombre de divorces : du 01/06/05 au 31/10/05 : 8

Mouvements de la population du 01/05/2005 au 31/10/2005

Personnes entrées	Hommes	143
	Femmes	150
	Total	293
Personnes sorties	Hommes	152
	Femmes	121
	Total	273
Personnes radiées d'office par le collège échevinal	Hommes	6
	Femmes	0
	Total	6
Mutations intérieures	Total	104

Michel Jaupart, Echevin et Officier de l'Etat-Civil

Service Population et Etat-Civil :

Les décès du 01-05-05 au 31-10-05

Rouveroy

Le 04/06/2005 Rémant Bertha
Le 29/06/2005 Roelandt Yvon
Le 30/06/2005 Cadorel Thérèse
Le 16/08/2005 Godeloffe Alice

Haulchin

Le 23/06/2005 Dutilleul Henriette
Le 01/07/2005 Pécriaux Nelly
Le 20/07/2005 Preumont Yvonne
Le 09/09/2005 Verlinden Maria
Le 13/09/2005 Lambret Arthur
Le 22/09/2005 Place Marie-Thérèse

Vellereille-les-Brayeux

Le 25/05/2005 Bricoult Willy

Estinnes-au-Mont

Le 05/05/2005 Boudart Christian
Le 03/06/2005 Hourlay José
Le 16/06/2005 Lainel Emile
Le 23/06/2005 Menestret Jeannine
Le 26/06/2005 Buchin Simone
Le 08/07/2005 Vigreux Jacqueline
Le 31/08/2005 Schollaert Franz
Le 09/09/2005 Infosino Pietro
Le 23/09/2005 Marlière Raoul
Le 20/10/2005 Flament Robert

Estinnes-au-Val

Le 14/05/2005 Perriaux Marie
Le 13/07/2005 Mathys Yve
Le 17/07/2005 Debaisse Simon
Le 04/08/2005 Boudart Gilberte
Le 25/09/2005 Kowalski Kazimierz
Le 18/10/2005 Lernoud Marcelle
Le 31/10/2005 Moulin Azèle

Peissant

Le 11/06/2005 Bauvois Pierre
Le 26/08/2005 Rosier Aline
Le 30/09/2005 Maes Robert

Fauroeux

Le 14/08/2005 Arquin Gaston

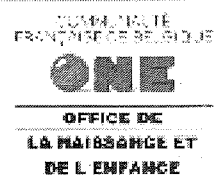
Décédés à Estinnes, domiciliés dans une autre commune

Le 06/05/2005 Wallemme Fabrice (Merbes-le-Château -Labuissière)
Le 06/05/2005 Wallemme Angélique (Merbes-le-Château -Labuissière)
Le 20/05/2005 Lecocq Paulin (Jeumont-France)
Le 19/06/2005 Boudart Fabrice (Binche-Waudrez)
Le 25/06/2005 Deligne Florence (Mons-Nimy)
Le 09/07/2005 Rousseau David (Erquelinnes)
Le 01/08/2005 Maître pierre Renée (Cerfontaine-France)

Michel Jaupart, Echevin et Officier de l'Etat-Civil

Informations :

Les activités du comité de l'ONE d'Estinnes



Le Comité de l'ONE a le plaisir de vous inviter cordialement à son premier souper spaghetti qui se déroulera le samedi 4 février 2006 à 19h au salon communal d'Estinnes-au-Mont

Chaussée Brunchault, 232
à l'arrière du bâtiment de l'Administration Communale.

Les bénéfices récoltés iront au profit des enfants de la consultation.

Bienvenue à tous, inscriptions souhaitées pour au plus tard le 21 janvier.
Renseignements et / ou inscription :
Mr DEGREUSE: 0477/ 42. 42. 84. ou Mme LEMINCE : 064/ 33. 70. 61.



Le Comité ONE

La Fondation Pire, les « îles de Paix »

Depuis 1962, l'association « Iles de Paix » fondée par Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix, met en œuvre des programmes d'aide au développement avec des populations défavorisées dans divers pays d'Afrique et d'Amérique Latine.

Ces programmes consistent à fournir un appui technique et matériel, dans les domaines économiques, sociaux, et sanitaires.

L'approche que nous préconisons n'est pas celle d'une aide à fonds perdus, mais celle du « self help » : apprendre à se prendre en charge, fournir les moyens techniques et matériels pour que ces populations puissent par la suite se débrouiller par elles-mêmes.

Désireux de poursuivre et d'intensifier notre travail sur le terrain, avec nos partenaires africains et sud-américains, nous mettrons sur pied, le week-end des 13,14 et 15 janvier 2006, une grande campagne de sensibilisation et de récolte de fonds dans la communauté Wallonie-Bruxelles.

Adresse de contact : rue du Marché, 37 à 4500 Huy

Téléphone 085/ 82. 33. 78.
<http://www.ilesdepaix.org>

CCP: 000-0000049-49

Fax : 085/ 23. 42. 64
Fortis: 240-0298545-80

M. Heni, Responsable Campagne Iles de Paix

Culture :

Les sorties de « la Charbonnière » :

Les guides-nature de « La Charbonnière » vous proposent des sorties naturalistes et conférences.

A la découverte des traces de la vie animale : en allant le long de nos anciennes voies de chemins de fer, de nos routes campagnardes et de nos sentiers.

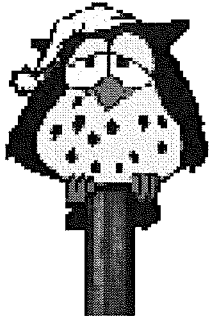
Randonnée d'une vingtaine de kilomètres. Prévoir un pique-nique, des vêtements chauds et chaussures adaptées. Rendez-vous sur la place de Peissant le samedi 14 janvier à 9h30.

Guide : Brigitte DURANT 0485/ 694. 092.

PAF : 2€ (goûter, thé ou café inclus).



La Charbonnière



Chouettes histoires !

Projection et conférence en salle sur les rapaces nocturnes, suivies d'une sortie à leur écoute pour les plus passionnés et courageux!
Prévoir vêtements chauds et lampes de poche.

Rendez-vous au Petit Théâtre de Fauroeux le vendredi 3 février à 20h.

Responsable : Daniel LAURENT 071/ 52. 69. 46.

PAF : 1€ (gratuit pour les moins de 12 ans).

Crapauds, grenouilles et tritons vont bientôt sortir de leur torpeur hivernale.

Ce jour, nous préparons le terrain. Notre première expérience, l'an dernier, nous a permis de sauver quelques 715 batraciens du trafic automobile.

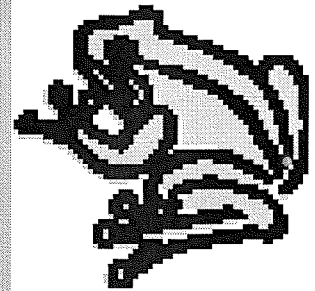
L'opération s'étalera probablement jusque début avril, selon les conditions météorologiques : les bénévoles sont les bienvenus !

Nous proposons aussi de prospecter les différentes zones humides qui sont des lieux de ponte dans les environs.

Rendez-vous sur le parking de l'Abbaye de Bonne-Espérance le samedi 18 février à 14h.

Responsable : Daniel LAURENT 071/ 52. 69. 46.

Guide : Brigitte DURANT 0485/ 694. 092.



Floraisons printanières : botanique, folklore, légendes et usages traditionnels.

Parcours d'environ 4 km.

Prévoir des chaussures adaptées (risque de quelques passages boueux).

Rendez-vous sur la place de Fauroeux le samedi 11 mars à 14h.

Guide : Brigitte DURANT 0485/ 694. 092.

PAF : 1€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

Atelier nature à la réserve éducative réservé aux 9-12 ans.

Rendez-vous sur la place des Droits de l'Homme à Binche (Près de l'Athénée) le samedi 18 mars à 13h45. Fin de l'activité à 16h.

Nombre de participants limité.

Prévenir le responsable au plus tard la veille.

Responsable : Daniel Laurent 071/52 69 46

P.A.F. : 1 Euro.



Ballade généraliste entre Estinnes et Binche

Parcours d'environ 5 km au départ de l'Abbaye de Bonne-Espérance.

Rendez-vous sur le parking de l'Abbaye à Vellereille-les-Brayeux le dimanche 9 avril à 8h30.

Guide : Claude Boudart 064/33 66 24

P.A.F. : 1 Euro (gratuit pour les moins de 12 ans)



Les plantes sauvages comestibles : de la botanique à la gastronomie...

Parcours d'environ 4 km, suivi d'une dégustation de plats préparés avec les plantes sauvages observées.

Rendez-vous sur la place d'Estinnes-au-Mont le samedi 13 mai à 14h.
Guide : Brigitte DURANT 0485/ 694. 092. - PAF : 5€ (dégustations incluses)

Réservation obligatoire pour le 10 mai au plus tard.

Patrimoine paysager et humain de l'entité d'Estinnes.

Balade familiale en vélo de +/- 30 km reliant chacun des clochers d'Estinnes, accessible à tous. Variétés des paysages, églises, chapelles, fermes, arbres remarquables, ... jalonnent ce parcours.

Rendez-vous avec son vélo sur la place d'Estinnes-au-Mont le samedi 24 juin à 14h.

Pour toutes les activités pédestres, prévoir si possible jumelles, loupe, carnet de notes.



La Charbonnière
Section régionale Binche-Estinnes
Cercles des Naturalistes de Belgique

Culture :

Les Ateliers de la découverte - Appel aux bénévoles

Pour qui?

Pour toute personne désireuse de donner un peu de son temps à des animations pour les enfants. Les activités consistent à aider et à encadrer les enfants dans les ateliers.

Votre participation peut-être bi-mensuelle ou aussi bien annuelle. Tout apport d'un savoir-faire ou d'une expérience peut enrichir les ateliers et nous aider à favoriser l'épanouissement et la mise en évidence de l'expression des enfants.

Le Comité des Ateliers de la découverte composé d'animatrices bénévoles vous invite à les rejoindre 2 samedis après-midi par mois de 14h à 16h.

Où?

A l'ancienne poste de Vellereille-les-Brayeux ou à l'école maternelle face à l'église d'Haulchin.

Que fait-on?

On se rencontre, on discute, on crée,

On s'initie à l'art, on bricole, on cuisine,

On découvre l'entité par des promenades, des jeux, etc ...

Dans la bonne humeur, on prolonge l'esprit de «Place aux enfants». L'atelier permet de mettre en valeur l'expression des plus jeunes, tout en échangeant des idées avec les adultes.

Contactez-nous : Au Service Prévention Enfance de la commune d'Estinnes

Geneviève Buidin - Aurélie Lombard - Marie-Paule Vandesmal

Chaussée Brunehault, 232 à 7120 Estinnes-au-Mont

Téléphone : 064/ 311. 335. Fax : 064/ 34.14.90. Courriel : estinnes@skynet.be



Les activités de l'ASBL La Jeune Fanfare d'Estinnes

Tu aimerais jouer de la musique?

De la trompette? De la batterie? Du tuba ou autre? Tu sais que dans ton entité, à Estinnes-au-Mont, il existe depuis plus de 73 ans une école de musique, celle de la « Jeune Fanfare » !

NOUS T'OFFRONS LES COURS DE SOLFÈGE, DE CUIVRE OU DE PERCUSSION ET UN INSTRUMENT SERA MIS À TA DISPOSITION GRATUITEMENT !



Ton « Parrain » t'accueillera aux répétitions dès que ton niveau sera bon. Il faut oser faire le pas, te mettre en valeur et être à l'honneur ! Tous tes musiciens ou chanteurs préférés sont passés par une école de musique ! (regarde les élèves de la Star'Ac). Participe activement aux activités culturelles de ta commune, nous comptons sur toi, tes frères et sœurs ou tes amis.

Allez, rejoins-nous bientôt et passe de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour ton inscription, il te suffit de passer le samedi matin à partir de 10 heures, à « La Clé de Sol » rue Grande, 2 à 7120 Estinnes-au-Mont.

Tu veux d'autres renseignements, sonne à notre président au 064/ 36 78 59

« ...la musique, oui, la musique! Je le sais sera la clef de l'amour, de l'amitié, ... »



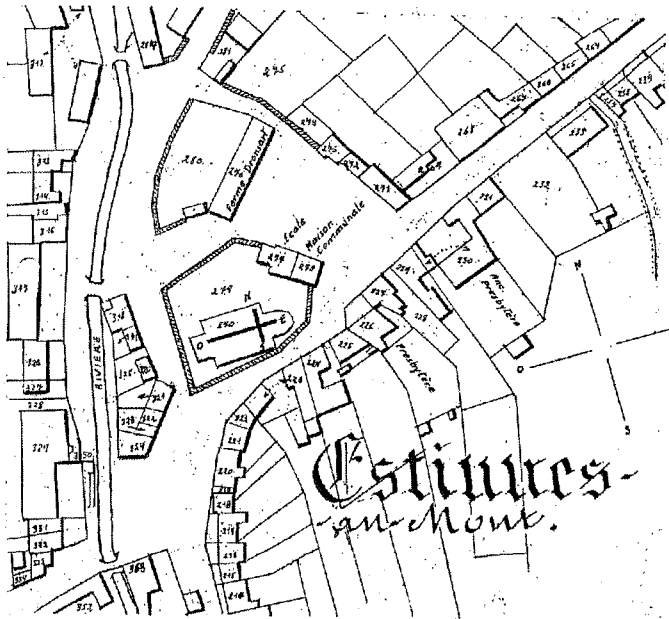
Pour la Jeune Fanfare d'Estinnes,
Maxime Piraux

Histoire locale :

Histoire de la Place d'Estinnes

1846, la place publique, réduite à sa portion congrue, était limitée au Sud par l'enceinte du cimetière, par l'école et la Chambre commune (maison communale) y attenant, à l'ouest par la ferme en long de Pierre DRONSART (actuel Café du « Salon »), au Nord par un groupe de trois maisons (François BERTAUX cultivateur et François POURBAIX : il s'agit du groupe de maisons comprenant l'actuel café de « l'Entité ») et enfin, bordée à l'est par la Chaussée romaine. La place épousait le relief naturel du sol et était « brisée »*.

*Un brisé est un revêtement de voirie en pierres inégales, non équarries à ne pas confondre avec un empierrement qui se fait avec un gravier de gros calibre.



Plan d'Henri HEUSCHLING de 1846

1846-1858, construction d'un bâtiment privé (voir plan Heuschling et Popp) qui servait de magasin à la « Brasserie CANART-BOUGARD », dont l'emplacement est actuellement occupé par l'agence DEXIA. Ce bâtiment, enchâssé dans la place publique, a son importance en ce sens qu'il servira de soutènement à la Place côté ouest.



La grange actuellement DEXIA

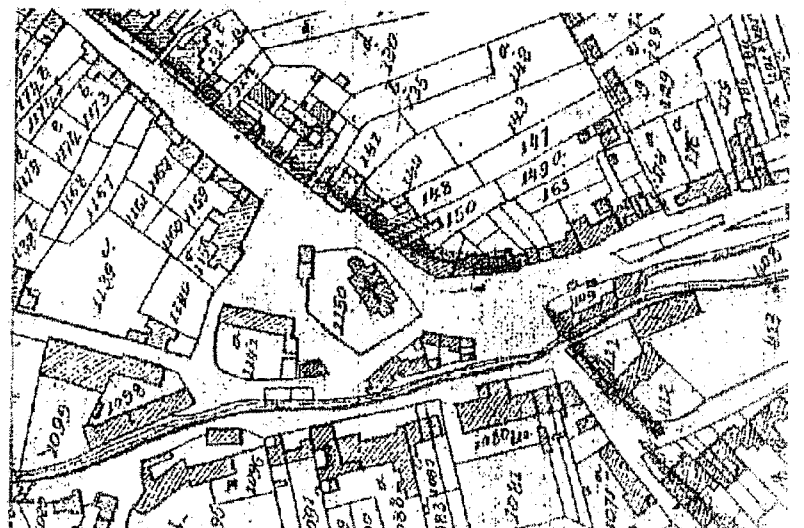
En 1900, cette grange appartenant à Léon CANART, brasseur est devenue la proie des flammes ainsi que le peu de récolte qu'elle contenait ; les dégâts couverts par l'assurance se sont élevés à cinq mille francs.

A noter que la commune ne possède pas de pompe à incendie.

En 1947, le 9 août, Mrs Léon MARLIERE, plâtrier, et Jules MARLIERE, fabricant d'aiguilles à tricoter avec son beau-père, tous deux habitants à Estinnes-au-Mont rue Grande, sont autorisés à établir une usine d'aiguilles dans ce même bâtiment où l'on fabriquait aussi des crochets de couleur.

Pour des raisons personnelles, l'usine fermera ses portes en 1951.

(Renseignement livré par Mr Georges DELPLANQUE, qui y travailla jusqu'à sa fermeture).

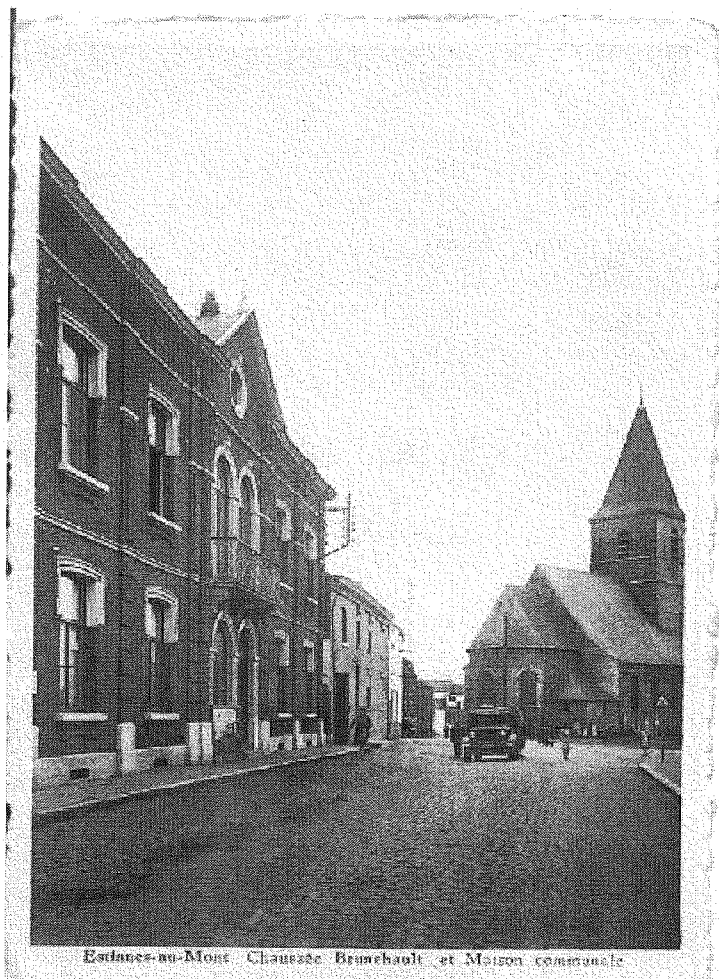


Plan POPP de 1858

1868, par arrêté royal du 14 août, un marché au lin a été autorisé en cette commune, il sera fixé au samedi sur la place communale.

L'industrie linière, très florissante aux Estinnes, était la principale occupation de la localité et faisait l'objet d'un commerce important. La marchandise affinée se vendait en grande partie aux fabriques belges et françaises. Les terres employées à cette culture étaient en effet considérables puisque pour une superficie de 847 Ha de terres arables, plus de 300 Ha voire 400 Ha (selon l'année) étaient dédiés à la culture du lin.

Hélas ce marché ne résistera que quelques années alors que la culture et l'affinage se perpétueront jusque bien après la seconde guerre mondiale, époque où l'on recensait encore de nombreux négociants en lin.



Estinnes-au-Mont. Chaussée Brimehaalt et Maison communale

1871, fut l'année de l'achat d'une horloge pour la tour de l'église. Elle devait sonner les heures, les demi-heures, le midi et la retraite.

Elle fut dotée de deux cadrans, l'un regardant vers la chapelle et l'autre, lui, opposé, vers les Trieux. Le tout devait coûter environ 1200 francs.

Quelques conducteurs d'horloge et sonneurs de retraite furent Eloi CAUCHIE et François PIERRART et le dernier en date Roger MARY. Tous étaient maréchaux-ferrants.

1871, le 15 juin, le Conseil Communal débat des jeux en vogue et porte une somme de 200 francs au budget pour les encourager. Des prix seront donnés au jeu de balle pelote car ce jeu se déroule sur la place publique.

Monsieur le Bourgmestre BOUGARD fait connaître qu'il a l'intention de donner un festival sur la place et cela à ses frais.

Monsieur le Bourgmestre WANDERPEPEN, de Binche promet de lui prêter son kiosque de sorte qu'il n'aurait que le vin d'honneur et les médailles à sa charge.

Plus tard, le 13 avril 1872, une somme de 50 francs sera prélevée sur l'allocation de 200 francs au jeu de balle pour participer aux frais de célébration de fêtes publiques et sera versée aux sociétés

« les Archers », du « Jeu de fer » et des « Crosseurs ». Alors que le cimetière est toujours présent sur la place, pavage de celle-ci ainsi que des voiries périphériques (Rue Grande, rampe FROISSART et la Chaussée).

Les travaux de pavage de la Place sont entrepris pour la somme de 13.252 francs en ce compris les voiries. Augustin BOUDART est désigné surveillant des travaux pour un salaire mensuel de 25 francs.

Petite anecdote à ce sujet : le Conseil Communal convoque Mr. MOLLE, commissaire voyer pour s'expliquer sur cette affaire de métrage.

« Métré de la place suivant devis 800 m² »

« Métré des travaux exécutés 1382 m² 16 »

Mr MOLLE déclare que dans le métré, qu'il a fait de la place, il y a 300 m² qui incombent au comité et promet d'en tenir compte dans les travaux ultérieurs. Le 30 novembre, procès-verbal de réception des travaux, signature, le Bourgmestre Adonis BOUGARD, le secrétaire Augustin RANSART.

1876, le 24 juin, les travaux de construction de la Maison communale et des écoles, sont terminés. L'école se compose de deux classes pour filles et une classe gardienne avec quartier pour la maîtresse. La maison communale est édifiée sur l'avant-cour de l'ancien presbytère et comprend une salle pour l'administration communale flanquée de deux logements pour instituteur et institutrice. Simultanément on démolit l'ancien presbytère que la commune avait acheté en 1859 pour en faire deux écoles. Cette même année, l'ancienne école et maison communale, qui étaient bâties à l'extrémité orientale du cimetière sur la Place sont maintenant rasées et leurs emplacement servent de sépulture. En vertu d'un arrêté royal, (Laeken 19 octobre), la chaussée Binche- Bois- Bourdon est déclarée route de l'Etat.

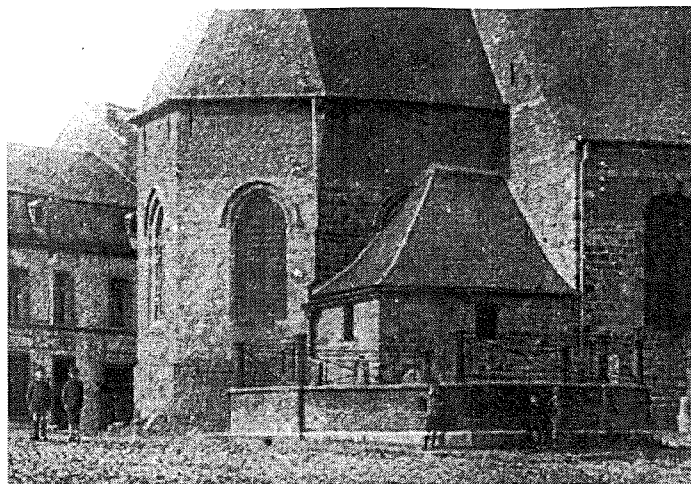
1881 Juillet

AVIS : Mme Veuve RANSART, « cabaretière » à Estinnes-au-Mont près de l'église, a l'honneur d'informer la population qu'à l'occasion de la kermesse, elle donnera bal en son salon* le dimanche ; l'ouverture aura lieu à sept heures et demie du soir, le prix d'entrée est fixé à 50 centimes par personne.

*Sans doute déjà l'actuel café du « Salon ».

En 1882, le 3 juillet a lieu la désaffectation de l'ancien cimetière et l'ouverture du nouveau.

Déjà en 1876, le Bourgmestre Adonis BOUGARD et le curé LEIREIN constatent que l'ancien cimetière sur la Place arrive à saturation : « lorsque l'on aura encore inhumé 17 à 18 corps morts (sic !), il ne restera guère de place ... »



kiosque d'Estinnes-au-Mont

En 1879, le Conseil Communal achète un terrain « hors enceinte du village » à environ 300 mètres de l'église, le long de la Chaussée Brunehaut (emplacement de l'actuel cimetière) pour 5.553,60 francs à Mr LALOYAU, Bourgmestre d'Estinnes-au-Val.

En 1880, les travaux du nouveau cimetière sont adjugés à Mr. Adrien PIGEOLET de Souvret pour la somme de 12.000 francs.

En 1882, le Conseil communal informe le curé que le 3 juillet le nouveau cimetière sera ouvert et l'ancien fermé. Il le prie de lui dire s'il désire le bénir en son entier ou par tombe. La deuxième solution sera choisie.

1883, le 22 décembre, le Conseil communal autorise l'Etat à démolir une partie du mur d'enceinte du cimetière, tenant au chœur de l'église et à la Chaussée, pour pouvoir élargir celle-ci.

1887, le 15 mars, on installe l'éclairage public à quinquets depuis la Place jusqu'à la station. Le Bourgmestre déclare qu'il se vend à Bruxelles des quinquets, qui ont déjà servis à l'éclairage des rues, on pourrait en acheter à prix réduit.

1892, le 29 décembre, le Conseil communal, sollicite du Roi, l'autorisation de disposer de l'ancien cimetière et d'en annexer l'étendue à la place publique.

Extrait de la lettre :... «**Depuis le 3 juillet 1882, il n'a plus été pratiqué d'inhumation dans le vieux cimetière..., le cimetière au milieu d'un village est une cause d'insalubrité..., l'aspect de ce cimetière, dont les murs de clôture sont ébréchés en divers endroits, établit un contraste assez frappant entre le lieu de sépulture abandonné et l'église, la place publique et les habitations voisines qui toutes sont élégantes et soigneusement entretenues... »**

Constitution d'un ossuaire : une fosse sera ouverte entre l'église et le mur du cimetière du côté des Trieux, afin d'y placer les ossements rencontrés lors du déblaiement.

Les familles, le souhaitant peuvent reprendre les ossements, monuments ou autres pierres de leurs parents et les placer à leur frais dans leur concession au nouveau cimetière.

Embellissement de la place, reconstruction du mur de clôture de l'avant-cour du presbytère et installation d'un kiosque.

Un mur sera construit aux frais de la commune partant du mur de soutènement de la place et se dirigeant vers la grange FLAMENT (au Nord, côté café de l'Entité). La commune placera également à son compte une couche de gravier, sur l'ancienne cour à fumier de DRONSART. Mr le Bourgmestre BOUGARD, propriétaire de la maison (anciennement DRONSART) fera le restant des travaux à son compte personnel, le trottoir, le pavage et les marches d'escalier.

Les plans et devis des travaux cités ci-dessus, ont été dressés par le géomètre LERNOULD.

Messieurs Auguste VILLEY de La Louvière et Henri BUCHIN de Nimy sont adjudicataires de ces travaux pour la somme de 5.589 francs. Mr Charles DUFOUR de Buvrines est nommé surveillant aux travaux.

Le café du téléphone

1895 Juin : on améliore les abords de la Place du côté de la maison de Mr MASSY (actuelle «Clé de Sol»). « ... si l'on trouve assez de pierres pour la couverture du mur, le devis sera réduit à moins de 300 francs ».

On relève le niveau du pavage de la Place en face de l'habitation de la veuve Louis ANDRE (anciennement marchand de légumes et l'agence DEXIA).

A charge du Bourgmestre de faire exécuter à ses frais, les changements de portes... à sa maison occupée par la Veuve ANDRE, vu l'exhaussement du niveau de la place.

1897, remplacement de l'éclairage



public à quinquets par des réverbères. On optera pour le réverbère système breveté «JARY». L'indemnité à payer à celui, qui se chargera de les allumer, les nettoyer et les alimenter en pétrole toute l'année sera fixé de 7 à 8 francs.

1898, installation du téléphone à Estinnes.

Mr Arthur LEMYE est nommé tenancier du téléphone public à condition qu'il fournisse un local convenable et perçoive les taxes suivantes :

Appel dans la commune = dix centimes

Appels hors de la commune = cinquante centimes.

De là vient l'enseigne du «Café du Téléphone» actuel «Café de l'Entité».

1911, création du petit chemin en arc de cercle dit « Petit k'min », qui reliait la place à la Rue Grande, au pied de l'escalier frontal au parvis de l'église.

Dessin de Fernand Liénaux

Remplacement de la charpente du clocher dont les plans et devis avaient été dressés par l'architecte MEUNIER de Binche.

Montant des travaux = 10.072,24 francs.

Monsieur Hubert BAUDELET est adjudicataire.

1913, le 1er septembre, la commune se dote d'un éclairage public électrique.

1923, démolition du kiosque car les poutrelles métalliques qui soutiennent le plancher sont rongées par la rouille. Le coût de la réparation est trop élevé et, il faut louer chaque année un kiosque pour les fêtes à cause de son exigüité

On peut encore observer des vestiges de sa balustrade près du pont jouxtant l'actuel café « Le Rubis » (une de ses colonnes est encastrée dans le mur du café).

Installation du lion. Mémorial aux enfants d'Estinnes-au-Mont morts pour la Belgique, sur le mur de l'ancien cimetière.

Le projet du monument fut dressé par l'architecte Henri LACOSTE de Saint Gilles et réalisé par le sculpteur Egidio CAROZZI de Bruxelles.

CAROZZI était né à Carrare (Italie) et prit comme modèle le lion Horus d'Edfou (Egypte) offert par le collectionneur STOCLET aux Musées Royaux du Cinquantenaire.

La pose du lion fut assurée par l'entrepreneur Henri LENAIN d'Estinnes-au-Mont, assisté d'Herman GANTOIS.

Le coût total de l'opération s'élevait à 11.000 francs.

Le Bourgmestre Léon CANART inaugura le monument le 16 septembre 1923.

La première commémoration officielle eut lieu le 11 novembre 1925 à la demande de la section locale des combattants. Tant d'énigmes et de péripéties entourent ce lion, que le sujet mérite à lui seul un ouvrage spécifique que nous pourrions vous présenter bientôt.

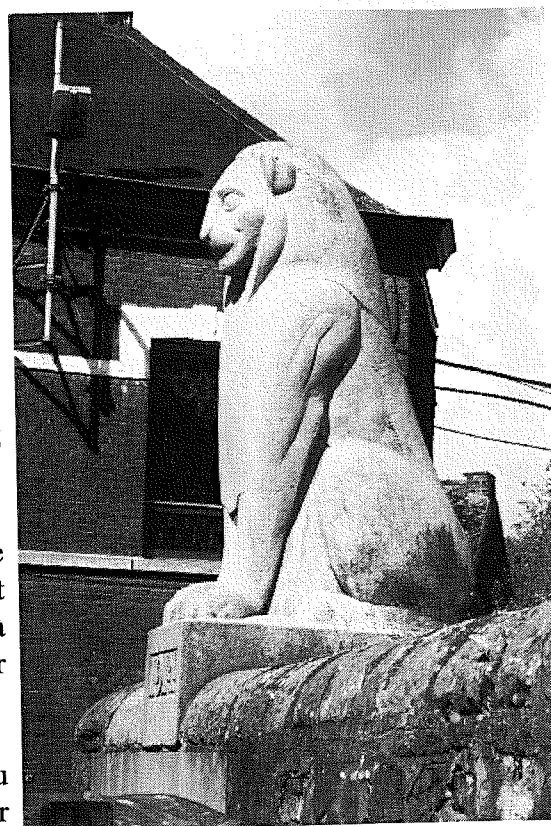
1929, exhaussement du mur de soutènement de la Place du côté rue Grande, et remblayage de la surface en contrebas pour prolonger la Place dans le même plan.

1871, cette année, en juin, se construit un escalier frontal au parvis de l'église débordant largement en éventail sur la Grand Rue (actuelle rue Grande).

Le coût des travaux s'élève à 11.210 francs, y compris les réparations à l'église paroissiale, au clocher et à la flèche. L'auteur de projet est l'architecte MAHIEU qui procède à la réception des travaux, le 6 septembre 1871.

1893, le 28 mars, l'autorisation royale est accordée à l'administration communale, afin d'incorporer dans la place publique les terrains de l'ancien cimetière et de faire effectuer les terrassements nécessaires à l'exécution du projet à condition d'observer les mesures de précaution inscrites dans l'instruction générale.
Donné à Laeken, le 28 mars 1893.

1894, le 5 février est ouverte une enquête de commodo et incommodo relative à l'annexion du cimetière à la Place : aucune opposition n'est enregistrée.



1894-1896 : DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE DÉSAFFECTATION DU CIMETIÈRE ET D'EMBELLISSMENT DE LA PLACE ET DE SES ABORDS.

Démolition des murs d'enceinte du cimetière : les moellons et chaperons seront réutilisés à la construction de murs de soutènement du chemin le long de la rivière (rue Rivière), depuis la brasserie CANART jusque la rue Froidmont et à la reconstruction en 1896 du pont FLAMENT (près de l'actuel café « Le Rubis »).

Déblaiement et assainissement du cimetière, extrait de la lettre de demande d'annexion : «...comme le cimetière se trouve à plus ou moins un mètre en contre-haut de la place publique contiguë et que pour l'annexer à celle-ci, il convient d'en enlever une couche de terre de cette épaisseur sur toute son étendue ...».

Les terres seront transportées pour combler le trou au sable appartenant à Victor FLORE à « la Station ».

1930, la commission nationale des fêtes du centenaire, « La Belgique fleurie », invite l'administration communale à fleurir ses bâtiments communaux et le monument aux combattants à l'occasion du centenaire de notre indépendance. Un arbre sera planté à l'emplacement de l'actuelle roue à aubes mais ne résistera pas longtemps

1938, suivant les plans et devis dressés par le géomètre Léon MOLLE de Binche, le conseil communal désigne Monsieur CANTINIAUX entrepreneur à Casteau, adjudicataire des travaux de réfection extraordinaire de la rue Grande jusque Estinnes-au-Val et de la rue des Trieux jusque Fauroeux.

De ce fait, les travaux aux abords de l'église lui sont octroyés également.

A cause de l'alignement du chemin et de l'embellissement de la place, il faut démolir l'escalier frontal au parvis de l'église et supprimer la rampe dit « Petit k'min », l'escalier Ouest (Dexia) et Est (Mutuelle socialiste) et reconstruire ces deux escaliers.

Enfin, il faut construire un nouvel escalier latéral au parvis de l'église vers les Trieux et relever le mur de soutènement longeant la rue Grande, jusqu'au niveau de la Place.

Le sieur Désiré DELPLANQUE est nommé surveillant des travaux pour une période de deux mois à raison de 1000 francs par mois.



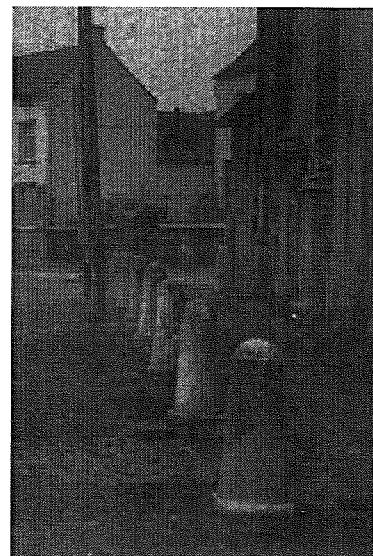
Coût des travaux aux abords de la Place : 27.173,68 francs.

(S) le Bourgmestre Alfred GHISBAIN
le Secrétaire Camil DURANT

1958, installation du réseau de distribution d'eau par la Société Nationale de Distribution d'Eau. La place est éventrée de part en part, exhumant à nouveau des restes humains.

1960, le pavage de la place se dégradant et la modernité frappant à la porte, la commune coincée entre le béton et le tarmac, opte pour le second. Une couche de tarmac sera posée sur le pavage existant.

Lors de ces travaux, les derniers vestiges du cimetière sur la Place disparaîtront. Il s'agissait des sept bornes en pierre dressées à deux mètres du flanc Nord de l'église, limitant l'allée du curé.



Marc Hanappe
Jean-Jacques Vanbelle,
Collectif «Sens du Patrimoine»
Sources : Archives communales

Informations :

Les chantiers de la Fondation Damien

Depuis 13 ans, avec la Fondation Damien, nous organisons des chantiers de travail en Inde, au Bangladesh et au Laos. À partir de cette année 2006, nous suspendons les chantiers au Laos pour en ouvrir en Ouzbékistan.

Nous travaillons dans le cadre de la lutte contre la lèpre et la tuberculose.

Jusqu'à ce jour, 660 personnes ont participé comme bénévoles à l'un ou l'autre de ces chantiers. Si nos activités vous intéressent, une réunion d'information aura lieu le 22-01-06.

Contacts conférence de presse recrutement :

- Fondation Damien asbl. Bd Léopold II, 263. 1081 Bruxelles info@fondationdamien.be www.fondationdamien.be
- Roseline Van Dyck Avenue Reine Astrid, 22 1340 Ottignies tél : 010/40 08.19. 0479/ 312. 848. vandyck@phys.ucl.ac.be
- Guy Reniers Rue L Vandenhoven, 13 1140 Bruxelles Tél/ Fax : 02/ 215. 94. 73. guy.reniers@skynet.be
- Yves Tougarinof Tél : 02/ 735. 39. 83. tougarinoffyves@hotmail.com
- Christiane Taeter Tél : 087/ 47. 56.21. pobrouwers@hotmail.com
- Anny Priest priestanny@yahoo.fr

Le bibliobus

Horaire et lieux de stationnement du bibliobus sur l'entité d'Estinnes :

Place d'Estinnes-au-Val
De 13h30 à 14h30

Les mercredis : 18-01, 8-02, 8-03, 29-03,
3-05, 24-05, 14-06, 06-09, 18-10, 15-11 et le 6-12-2006

Cet arrêt est accessible à tous les lecteurs. Pour rappel, la carte passeport lecture et le prêt sont gratuits.

Place de Waresaix à Haulchin
de 16h à 17h

Les mardis : 24-01, 14-02, 14-03, 18-04,
9-05, 30-05, 20-06, 12-09, 3-10, 24-10, 21-11, 12-12-2006

Place de Rouveroy
de 17h 15 à 18h15

Il desservira également les écoles :

d'Estinnes-au-Mont, d'Estinnes-au-Val, de Fauroeux, de Peissant et de Vellereille-les-Brayeux,
ces arrêts étant réservés uniquement aux enfants et enseignants des écoles.

Ecole communale
d'Estinnes-au-Val,
De 11h15 à 12h

Les mercredis : 18-01, 8-02, 8-03, 29-03,
3-05, 24-05, 14-06, 06-09, 18-10, 15-11 et le 6-12-2006

L'école Libre St Joseph
d'Estinnes-au-Mont
De 9h à 12h

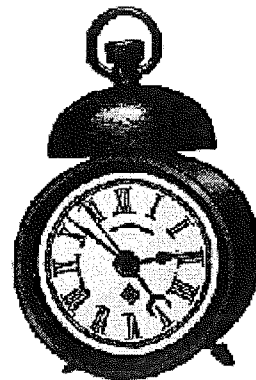
Les mercredis : 1-02, 22-02, 22-03, 26-04,
17-05, 7-06, 28-06, 20-09, 11-10, 8-11, 29-11, et 20-12-2006

Renseignements : du lundi au vendredi de 8h à 12h de 12h30 à 16h30 Téléphone : 064/ 312. 900. Fax : 064/ 312. 901.

Agnès WEYERS, bibliothécaire - dirigeante

Horaire des congés de l'administration communale:

DATES	JOURS	
Le 01.01.2006	Dimanche	Jour de l'An
Le 02.01.2006	Lundi	
Le 28.02.2006	Mardi	Carnaval de Binche
Le 20.03.2006	Lundi	Carnaval d'Estinnes-au-Mont
Le 17.04.2006	Lundi	Pâques
Le 01.05.2006	Lundi	Fête du travail
Le 25.05.2006	Jeudi	Ascension
Le 05.06.2006	Lundi	Pentecôte
Le 17.07.2006	Lundi	Ducasse d'Estinnes-au-Mont
Le 21.07.2006	Vendredi	Fête nationale
Le 15.08.2006	Mardi	Assomption
Le 27.09.2006	Mercredi	Fête de la Communauté Française
Le 02.10.2006	Lundi	Ducasse d'Estinnes-au-Mont
Le 01.11.2006	Mercredi	Toussaint
Le 02.11.2006	Jeudi	
Le 11.11.2006	Samedi	Armistice
Le 15.11.2006	Mercredi	Fête de la dynastie
Le 25.12.2006	Lundi	Noël
Le 26.12.2006	Mardi	



Nos amis les animaux :

Le bus du dispensaire de la Fondation Prince Laurent passera :

Le jeudi Place d'Estinnes-au-Mont de 9h45 à 10h
 Rue Grande à l'église de 10h15 à 10h30



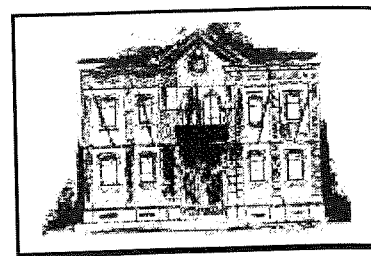
Pour de plus amples informations sur les conditions d'accès veuillez contacter le dispensaire au 065/ 45. 80. 66.



Finances :

Les emprunts communaux

Voteés lors de la séance du Conseil communal du 19/10/05



LIBELLE	ARTICLE BUDGETAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION
Emprunts en 5 ans		
Achat de bois	10402/ 724-60	5.804,45 €
Achat de mobilier de bureau	10404/ 741-51	6.000,00 €
Achat de peinture	10403/ 724-60	2.013,39 €
Toitures : le Pari à Peissant, maison de transit à Haulchin et ONE	12440/ 724-60	17.5000,00 €
Achat de véhicule	42102/ 743-52	40.000,00 €
Achat de pierrailles	42115 / 731-60	8.479,08 €
1 TOTAL		79.796,92 €
Emprunts en 10 ans		
Achat cuisinière industrielle à Haulchin	10417/ 744-51	11.000,00 €
Toiture église Vellereille-le-Sec	79022/ 724-60	8.000,00 €
2 TOTAL		19.000,00 €
Emprunts en 15 ans		
Cuisine et toilette salon communal EAM + radiateurs Haulchin	10401/ 724-60	12.440,00 €
Toiture chapelle N-D Cambron-bâtiment classé	79019/ 724-60	10.000,00 €
Abbaye Bonne Espérance	79021/ 522-52	9.298,29 €
Travaux de voirie en cours -rue de Bray et Enfer	72126/ 735-60/ 2004	28.862,10 €
Travaux de voirie en cours -rue Castaigne	42127/ 735-60 /2004	5.876,48 €
3 TOTAL		66.476,87€
Emprunts en 20 ans		
Maison de village	76035/ 724-60	3.811,50 €
Eglise d'Estinnes-au-Mont	79001/ 724-60	27.830,00 €
Plan Communal de Développement Rural -solde investissement place communale	42129/ 731-60/ 2004	109.000,00 €
4 TOTAL		140.641,50 €

Informations :

INFORMATION CONCERNANT L'ENLEVEMENT DES DECHETS

Dans le cadre de la fusion de l'ISPH et de l'IDEA, les sacs à ordures ménagères et les sacs PMC seront dorénavant aux couleurs de l'IDEA Propreté Publique.

Les nouveaux sacs à ordures ménagères seront de couleur blanche avec les inscriptions en sépia. Deux contenances (30 et 60 litres) seront disponibles dans les commerces.

Les sacs de 30 litres seront emballés par 20 et se vendront au prix de 9,40 €.

Les sacs de 60 litres seront emballés par 10 et se vendront au prix de 8,70 €.

En ce qui concerne les sacs PMC, seul le logo de l'Intercommunale changera; ils seront vendus comme auparavant 2,50 € pour 20.

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter Mme Emilie ZIMBILI au 065/37.57.25.

REMUNERATION EQUITABLE : RAPPEL AUX ORGANISATEURS LOCAUX

Lorsque vous organisez des activités au cours desquelles de la musique enregistrée est diffusée, la **Rémunération Equitable** est due. Celle-ci est une obligation légale. Elle est perçue en faveur des artistes-interprètes et des producteurs et est complémentaire à la SABAM, qui perçoit les droits des auteurs et des compositeurs.

Si vous diffusez de la musique enregistrée au cours d'une activité temporaire (soirée dansante, souper, tournoi sportif, ...), la **Rémunération Equitable** doit être payée en plus de la Sabam.

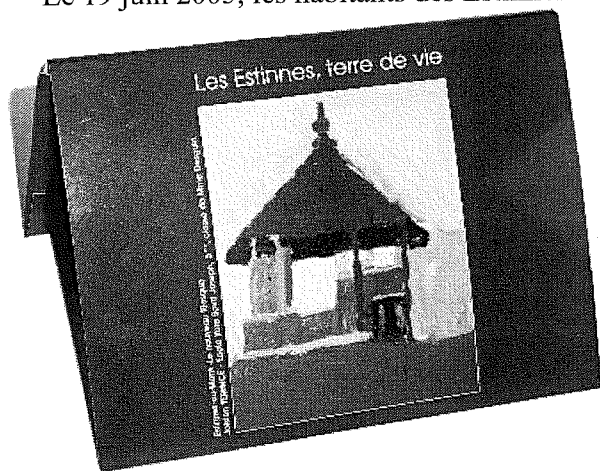
Vous pouvez consulter le site internet www.requit.be : des informations complètes y sont disponibles, ainsi que des formulaires de déclaration et les tarifs.

Michel Jaupart, Echevin des fêtes

Culture :

CONCOURS DE PEINTURE

Le 19 juin 2005, les habitants des Estinnes ont inauguré leur nouvelle place communale.



A cette occasion, les élèves des 5^è et 6^è années primaires des écoles libre et officielle de l'entité d'Estinnes ont été invités à exprimer dans une peinture l'affection qu'ils portent à leur village.

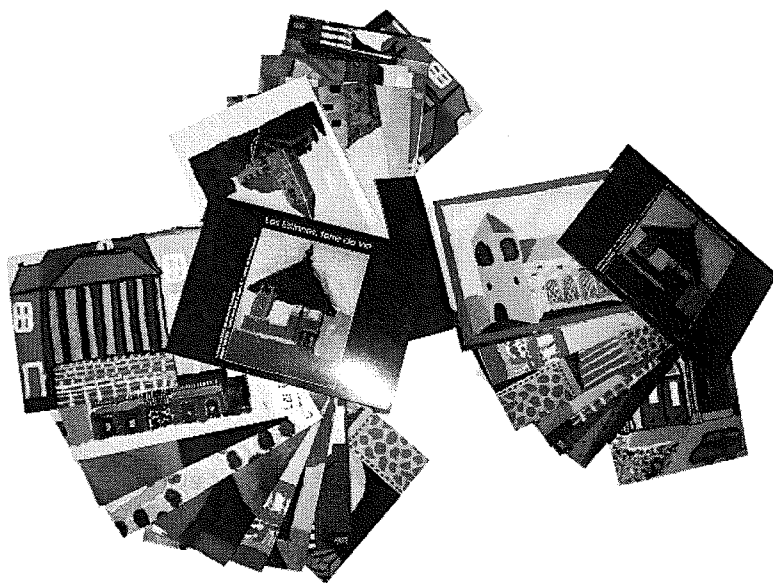
La consigne était d'évoquer un bout de terre, une rue, un clocher, une ferme...

Près de cent enfants ont proposé leurs visions. Parmi les oeuvres ainsi réunies, un jury de professionnels a choisi ses

coups de coeurs. 17 peintures ont été sélectionnées. Elles ont été reproduites en cartes postales et reprises dans un étui sur lequel figure le nouveau kiosque construit sur la place pendant les travaux d'embellissement.

Une initiative de l'Administration communale d'Estinnes en collaboration avec les directions pédagogiques et les enseignants des réseaux libre et officiel de l'entité.

Avec le soutien de la Province de Hainaut grâce à l'intervention du Fonds de création.



Ivan Vanaise

**3 boîtiers sont disponibles au prix de 3 € chacun au profit du fond de création et des enfants des écoles d'Estinnes.
S'adresser à la commune**

Informations :

CONFERENCE

Mardi 31 janvier 2006 dès 18h30

En 1ère partie
LA REFLEXOLOGIE PODALE

Fabrice GODEFROID,
Reflexologue et Praticien en Ammas-Assis

En 2ème partie
**L'HYPNOSE CLINIQUE,
CROYANCES ET MECANISMES**
Carmelo SCARANTINO,
Kinesiologue et Hypnothérapeute

A l'issue de ces conférences, des dates d'ateliers seront proposées :
HYPNOSE, AUTO-HYPNOSE et AUTO-REFLEXOLOGIE

INVITATION CORDIALE A TOUS
RESERVATION SOUHAITEE
SCARANTINO Carmelo 064/54.87.29
GODEFROID Fabrice 0475/932.104

LIEU DE LA CONFERENCE :
SALLE COMMUNALE D'ESTINNES-AU-MONT
CHAUSSEE BRUNEHULT, 232
7120 ESTINNES
DERRIERE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Les échos du C.P.A.S.

A cette époque de l'année, chacune et chacun d'entre nous est en possession de son agenda. C'est donc le moment de réserver dès maintenant deux dates importantes pour l'année à venir.

Soirée mille et une nuits

Le 20 JANVIER 2006
dès 19H30
SALON COMMUNAL D'HAULCHIN

Réservations
au plus tard le 13 janvier
Au 064/33.15.57



L'intégralité des bénéfices est destinée au financement
de la FAMILY DAY
Organisée au profit de tous les enfants
de l'Entité

La FAMILY DAY

La 4ème édition déjà se déroulera

Le 15 AVRIL 2006



Enorme chasse aux œufs
Ouvverte à tous les enfants de l'Entité
avec des animations musicales, des jeux d'enfants, du
maquillage et une petite restauration...

A ne pas manquer !

**Ambiance familiale
& festive assurée.**



INFOS PRATIQUES

Le fil du temps

Atelier de REPASSAGE et de COUTURE professionnels



Nouveaux horaires pour mieux vous servir

Du lundi au jeudi : de 07H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00

Le Vendredi : de 07H00 à 12H00

Le Samedi : de 09H00 à 12H00



Le Conseil de l'Action Sociale,
L'ensemble des membres du personnel
VOUS présentent

Leurs meilleurs vœux de BONHEUR, de SANTE et de REUSSITE pour 2006.



Luc Gaudier
Président du CPAS

Agriculture info Libramont

La palme d'or !

Championnes !

En 2002 :

Monsieur Xavier-Bienfait - Arnould d'Haulchin remportait haut la main le premier prix avec « Idylle » dans la catégorie vaches adultes de la race Montbéliarde.

En 2003 :

« Rosette » est premier prix dans la race Montbéliarde pour la catégorie primipares (jeunes).

En 2004 : « Pétula » remporte le championnat adultes

En 2005 : « Rosette » devenue adulte, remporte à son tour le championnat adultes. Mais le succès ne s'arrête pas là : « Sybille » la seconde fille de « Idylle » remporte le championnat catégorie primipares.

Pour la première fois les organisateurs ont mis sur pied à Libramont, à l'occasion du 20ème anniversaire du « Herd-Book » Montbéliard belge, un prix spécial attribué au meilleur lot d'élevage.

Résultat, « Rosette », « Pétula », « Idylle » et « Sybille » enlèvent la palme d'or 2005 !

Bravo et toutes nos félicitations !

La question se pose : que nous réserve 2006 ?



Michel Jaupart, Echevin

Concours de Peinture

Le deuxième concours de peinture d'Estinnes a trouvé son épilogue le vendredi 9 septembre par le couronnement d'une œuvre remarquable qui a fait l'unanimité du jury. Cette année, 44 candidats avaient tenté leur chance en nous confiant leur(s) tableau(x) reflétant leur vision « d'Estinnes médiévale, sur les traces de Jehan Froissart ». Ils sont venus des 4 coins de la Wallonie : Tournai, Liège, Braine-l'Alleud, Châtelet, Binche, ... Découvrant pour la plupart notre belle entité et son personnage phare, le chroniqueur Jehan Froissart. Nombreux sont les artistes qui ont fait des recherches fouillées pour mieux connaître notre passé et ont lu de multiples ouvrages sur la vie trépidante de Froissart. Le résultat fut une soixantaine d'œuvres que nous avons présentées lors de l'exposition qui a attiré près de 300 visiteurs en moins d'une semaine. Tous les styles picturaux étaient représentés avec plus ou moins de talents. Et c'est un portrait de Froissart peint sur verre qui a remporté les suffrages de nos amateurs d'art.

Nous avons été ravis du premier concours qui avait regroupé 21 artistes. Nous sommes enchantés du deuxième concours. Espérons que le troisième qui aura pour thème « Estinnes aux prises avec Eole » nous donne autant de plaisir esthétique et artistique.



La lauréate du prix du jury :

Martine Dessy :

Diplômée en Arts plastiques en 1968, cette habitante de Baudour ne reprend ses activités artistiques qu'en 1993. Elle est maintenant inscrite à l'Ecole des Arts de Braine-l'Alleud où elle suit les cours de Jean-Marie Mathot. Elle a participé à de nombreuses expositions et est lauréate du concours de Woluwé de 2004.

Le lauréat du prix du public :

Omer Wiame :

Etonnamment, comme la lauréate du jury, ce Gerpinois a suivi une formation artistique de 1962 à 1968 à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. C'est en 1998 qu'il s'inscrit à l'Académie de dessin et des Arts décoratifs de Châtelet où il suit les cours de peinture de Jacques Ransy.

